



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 6 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AUTORISATION D'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE 9 JUILLET 2023

Signature d'un arrêté et prolongation de la période des soldes

En raison des circonstances exceptionnelles liées aux émeutes qui ont eu lieu en France et plus particulièrement en Savoie depuis le mercredi 28 juin 2023, M. le Préfet de la Savoie, François Ravier, a signé un arrêté autorisant les commerces du département à ouvrir le dimanche 9 juillet 2023.

Cette autorisation d'ouverture traduit l'engagement du gouvernement à accompagner les commerçants, artisans et chefs d'entreprises affectés par les événements des derniers jours. C'est dans cette même logique que la période des soldes d'été a été prolongée jusqu'au 1^{er} août, au lieu du 25 juillet initialement prévu.

La mobilisation des services de l'État, la préfecture comme la Direction départementale des finances publiques (DDFIP), est entière pour aider les entreprises à passer la période difficile.